

N°Déposant :

Conditions générales de dépôt chez BBBis

1. Les dépôts de **matériel** de puériculture et de **jouets** se font tous les jours.
2. Les dépôts de vêtements se font **entre le 1er et le 10 du mois**
 - **Hiver** de Août à Novembre
 - **Eté** de Février à Mai

Pour Décembre et juin il faut téléphoner : cela dépendra de ce qui nous reste.
Pas de dépôt en janvier et juillet .
3. Les vêtements doivent être **lavés et repassés** : comme vous aimeriez les acheter!
Dans l'intérêt de tous, lors de notre tri nous **garderons les articles qui répondront à la demande de nos clients.**
Le matériel et les jouets doivent être propres et complets.
4. Les prix sont fixés par BBBis.
5. La répartition est de 40% pour le déposant et 40% pour BBBis + frais (TVA, contributions,...)
6. Les paiements se font tous les jours. Au delà de 50€, ce sera par virement. En général, il faut +/- 1 mois pour qu'un article soit noté comme vendu.
7. Les articles déposés ne peuvent être repris pour une brocante, une naissance ou autre.
8. Vous devez passer **au moins 2 fois par an**. Les fiches seront automatiquement archivées après 1 an sans nouvelle de vous et l'intégralité de votre liste sera donnée aux associations.
9. Lorsque nous avons des articles à vous rendre, nous vous enverrons **un sms** : si vous ne nous répondez pas **dans les 10 jours** : nous les donneront à des associations.
10. Si vous ne désirez pas récupérer les vêtements ou autres non choisis et en faire **dons aux associations** signalez le nous : vous ferez leur bonheur!
11. La signature de ce document entraîne l'acceptation de nos conditions de dépôt.

Date et signature, avec mention lu et approuvé.